

## PRESENTATION

Une certification de compétences en langue allemande est proposée aux élèves étudiant l'allemand en classe de 3ème ,

Elle concerne le niveau A2/B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) du Conseil de l'Europe.

Cette certification est conduite sous la responsabilité du Ministère de l'éducation nationale.

Elle prend en compte les programmes de l'enseignement de l'allemand, elle est gratuite pour tous les élèves volontaires et a lieu au collège.

Elle apporte la garantie d'une reconnaissance internationale des niveaux de compétences atteints. L'élève peut ainsi faire valider ses connaissances, quelle que soit la suite de son parcours.

Les candidats sont inscrits sur la base du **volontariat** et uniquement sur **proposition des professeurs**

### DESCRIPTION DES EPREUVES

La certification A2/B1 exige des aptitudes des candidats dans quatre activités langagières:

**compréhension orale, compréhension écrite, expression orale et expression écrite.**

Chacune des quatre parties a le même poids dans le résultat global (25% des points).

La certification A2 est acquise quand les candidats ont obtenu au moins 08 sur 24 dans chaque activité langagière. La certification B1 est acquise quand les candidats ont obtenu au moins 12 sur 24 en expression orale et écrite et 13 sur 24 en compréhension de l'écrit et 14 sur 24 en compréhension de l'oral

Les épreuves se déroulent en deux temps:

1) **L'épreuve collective** (trois heures) qui comporte trois parties : date retenue **21 mars 2014**

- Compréhension de l'oral: Support: Textes (interviews, messages sur répondeur etc...) sur CD (40 minutes)
- Compréhension de l'écrit: Support: 5 textes (60 minutes)
- Expression écrite: Rédaction en 3 parties (60 minutes)

2) **L'épreuve individuelle** (15 minutes) qui évalue l'expression orale en continu et

l'interaction orale. **Entre le 03 février et le 14 mars 2014**

Il est demandé à l'élève:

- A) De répondre spontanément à des questions extraites d'un catalogue de questions (5 minutes)
- B) de présenter un thème préparé et arrêté avec son professeur correspondant à l'un de ses centres d'intérêt. Il peut étayer son discours à l'aide de documents (images, photos, montage power-point) et d'objets. Durée: 5 minutes.
- C) de répondre à quelques questions concernant le thème qu'il a choisi. Durée: 5 minutes (jury 2 enseignants d'allemand , un professeur de collège et un professeur de lycée)

plus d'infos sur le site eduscol: <http://eduscol.education.fr/pid23155-cid45745/certification-d-allemand.html>

